

LA TRUITE DE PAPIER



Express

ZEC BATISCAN-NEILSON

Octobre 2022

Le journal express de la Zec Batiscan-Neilson

Procédures pour l'enregistrement automnal 2022

Toute personne qui accède à la Zec durant la période comprise entre le **1^{er} mai et le 30 novembre**, doit s'enregistrer avant d'accéder au territoire, et ce, même si les postes d'accueil ne sont pas en opération. À compter du **lundi 24 octobre**, l'horaire d'automne sera en vigueur, ce qui veut dire que le poste d'accueil La Mauvaise sera fermé pour l'enregistrement en personne et que les postes d'accueil Saguenay et Perthuis demeureront ouverts au moins jusqu'au **12 novembre**. Les heures d'ouvertures seront cependant réduites de 7h à 15h.

Le *poste d'accueil virtuel* (PAV) demeurera ouvert jusqu'au 30 novembre pour ceux qui désirent s'enregistrer en ligne. Il y est possible d'acquitter les frais de séjour quotidien pour ceux qui ne possèdent pas de forfait. Il est maintenant possible de fermer votre enregistrement sur le PAV pour ceux et celles qui se sont inscrits en villégiature seulement.

Il sera également possible de s'enregistrer chez nos deux dépositaires à St-Raymond soit chez *Accomodation Marie-Claude* ou bien chez *Alimentation Duplain* qui vous émettra un droit d'accès les soirs de semaine et la fin de semaine.

Lieux d'enregistrement :

- **Bureau de la zec (en personne ou par téléphone):**
Du lundi au vendredi : (8 h à 12 h et 13 h à 16h)
96, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond ou (418) 337-4545
- **Accueil Petit Saguenay :** 7h à 15h.
- **Accueil Perthuis :** 7h à 15h.
- **Accueil Mauvaise :** fermé
- **Accomodation Marie-Claude :**
Ouvert 7 jours : 775, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond
- **Alimentation Duplain :**
Ouvert 7 jours : 710, Côte Joyeuse, Saint-Raymond